



## **Assemblée générale du 2 septembre 2020**

### **Salle des fêtes de CAUVICOURT - 18 h 30**

Présents : voir liste d'émargement (30 votants)

Nombre de pouvoir(s) : 0

Excusés :

- Hubert PICARD, délégué CCVOO, suppléé par Martine PIERSELA
- Daniel COLLADO VARGAS, délégué CC CSN, non suppléé (M. Gilles DE COL est également excusé)
- Thierry ENGUEHARD, délégué CC CSN, suppléé par Thierry ANCERNE

Autres présents :

- Aurélie BERNARDIN, responsable administrative du SMICTOM de la Bruyère

Secrétaire de séance : Abderrahman BOUJRAD

Annexes jointes au compte rendu :

- Liste des délégués par adhérents membres

M. Patrice MATHON, Président en activité, ouvre la séance et remercie la commune de Cauvicourt pour le prêt de la salle.

M. Abderrahman BOUJRAD est volontaire pour être secrétaire de séance.

M. Guy PISLARD, doyen d'âge, préside l'assemblée générale et demande s'il y a des volontaires aux postes suivants : deux assesseurs et un scrutateur :

- M. Patrick DENOYELLE : scrutateur
- M. Vincent MICHIELS et M. Jean Paul DELPRAT : assesseurs

Mme BERNARDIN précise aux délégués que les futurs membres du bureau seront élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Deux isolements sont mis à disposition avec bulletins de vote vierges.

### **I : Élection du Président**

M. MATHON, président en activité, explique le rôle qu'aura le futur élu.

Seul ce dernier est candidat et se présente.

Les assesseurs appellent les délégués à tour de rôle par adhérent : CC vallées de l'orne et de l'odon, CU Caen la Mer puis CC Cingal Suisse Normande (voir annexe).

Il est alors procédé au vote à bulletin secret puis au dépouillement.

Résultats :

Nombre de votants .....	30
Nombre de bulletins trouvés.....	30
Bulletins blancs.....	1
Bulletins nuls.....	1
Suffrage exprimé .....	28
Majorité absolue.....	15

Nb voix – Patrice MATHON .....

Nb voix – Thierry ANCERNE.....

M. Patrice MATHON a obtenu 27 voix. Il est proclamé Président et a été immédiatement installé ⇒ **Délibération n° 2020/007**

### **II : Détermination du nombre de vice-présidents**

M. MATHON propose de maintenir le nombre de commissions à 4, chacune dirigée par un vice-président.

#### **1<sup>er</sup> vice-Président : commission du personnel, hygiène et sécurité, qualité**

Commission chargée :

- de la gestion du personnel et des recrutements ;
- de la mise en place de la politique de sécurité de la collectivité ;

#### **2<sup>e</sup> vice-Président : commission Finances, et d'appels d'offres, marchés publics**

Commission chargée :

- du lancement et du suivi des consultations et des appels d'offres ;
- de la gestion des marchés publics ;
- de l'élaboration et du suivi des budgets ;
- d'étudier de nouveaux modes de financement du service public d'élimination des déchets ménagers (redevance générale, redevance incitative, taxe d'ordures ménagères incitative...) et les conséquences de leurs mises en application pour le SMICTOM et les collectivités membres.

### **3<sup>e</sup> vice-Président : commission Travaux, Matériel, Etudes et Perspectives**

Commission chargée :

- de la programmation et du suivi des travaux et des besoins en matériel ;
- de la rédaction des cahiers des charges liés à l'achat de matériel ou à des travaux ;
- de la mise en place d'études et de projets visant à adapter la structure aux besoins de développement ou de mise aux normes du SMICTOM (étude d'optimisation, MODECOM,...).

### **4<sup>e</sup> vice-Président : commission communication, déchets industriels, et développement durable**

Commission chargée :

- du développement des outils d'information du SMICTOM et d'une politique de communication cohérente (outils pédagogiques pour les écoles, site Internet et réseaux sociaux, journal d'information, plaquettes diverses) ;
- de mettre en place une communication adaptée à chaque projet ou nouveau service offert aux habitants ;
- chargée des réunions publiques (présentation des bilans) ou d'organiser des événementiels ;
- de la gestion de la redevance spéciale pour le financement de la collecte et du traitement des déchets industriels ;
- de la mise en place d'une politique de développement durable (dématérialisation, énergie...).

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de maintenir le nombre de vice-présidents à 4 (Délibération n° 2020/008).**

### **III : Élection des 4 Vice-Présidents**

M. Patrice MATHON demande si des délégués souhaitent se porter candidats **au poste de 1<sup>er</sup> Vice Président**, en charge de la commission du personnel, hygiène et sécurité et qualité.

Candidat : M. Guy PISLARD.

Il se présente

Résultats :

Nombre de votants .....30

Nombre de bulletins trouvés.....30

Bulletins blancs..... 1

Bulletins nuls..... 1

Suffrage exprimé .....28

Majorité absolue.....15

Nb voix – Guy PISLARD .....27

Nb voix – Jean Paul VAUTIER ..... 1

**M. Guy PISLARD est élu 1<sup>er</sup> Vice Président, en charge de la commission du personnel, hygiène et sécurité et qualité.**

M. Patrice MATHON demande si des délégués souhaitent se porter candidats **au poste de 2<sup>e</sup> Vice Président**, en charge de la commission des finances.

Candidats : M. Abderrahman BOUJRAD et Mme Patricia FIÉFFÉ  
Ils se présentent chacun à leur tour.

Résultats :

Nombre de votants .....	30
Nombre de bulletins trouvés.....	30
Bulletins blancs.....	1
Suffrage exprimé .....	29
Majorité absolue.....	16

Nb voix – Mme FIÉFFÉ .....	16
Nb voix – M. BOUJRAD .....	13

**Mme Patricia FIÉFFÉ est élue 2<sup>e</sup> Vice Présidente, en charge de la commission des finances.**

M. Patrice MATHON demande si des délégués souhaitent se porter candidats **au poste de 3<sup>e</sup> Vice Président**, en charge de la commission des travaux, matériel, études et perspectives.

Candidat : M. Patrick DENOYELLE.  
Il se présente

Résultats

Nombre de votants .....	30
Nombre de bulletins trouvés.....	30
Bulletins blancs.....	2
Bulletins nuls.....	2
Suffrage exprimé .....	26
Majorité absolue.....	15

Nb voix – Patrick DENOYELLE.....	26
----------------------------------	----

**M. Patrick DENOYELLE est élu 3<sup>e</sup> Vice Président, en charge de la commission des travaux, matériel, études et perspectives.**

M. Patrice MATHON demande si des délégués souhaitent se porter candidats **au poste de 4<sup>e</sup> Vice Président**, en charge de la commission communication, déchets industriels et développement durable.

Candidats : M. Abderrahman BOUJRAD et M. Olivier GUILLEMETTE  
Ils se présentent chacun à leur tour.



Résultats	
Nombre de votants .....	30
Nombre de bulletins trouvés.....	30
Bulletins blancs.....	0
Bulletins nuls.....	1
Suffrage exprimé .....	29
Majorité absolue.....	16
Nb voix – M. GUILLEMETTE .....	18
Nb voix – M. BOUJRAD .....	11

**M. Olivier GUILLEMETTE est élu 4<sup>e</sup> Vice Président, en charge de la commission communication, déchets industriels et développement durable.**

**Délibération n° 2020/009 : Le Comité Syndical a élu les 4 Vice Présidents :**

- **M. Guy PISLARD 1<sup>er</sup> Vice Président, en charge de la commission du personnel, hygiène et sécurité et qualité.**
- **Mme Patricia FIÉFFÉ 2<sup>e</sup> Vice Présidente, en charge de la commission des finances.**
- **M. Patrick DENOYELLE 3<sup>e</sup> Vice Président, en charge de la commission des travaux, matériel, études et perspectives**
- **M. Olivier GUILLEMETTE 4<sup>e</sup> Vice Président, en charge de la commission communication, déchets industriels et développement durable.**

#### **IV : Élection membres bureau supplémentaires**

M. MATHON propose d'élargir la composition du Bureau du SMICTOM à 2 personnes supplémentaires. Ces délégués pourraient aider certaines commissions à travailler sur certains projets. Ces délégués ne seront pas indemnisés.

M. BOUJRAD et M. DELPRAT sont volontaires.

**Délibération n° 2020/010 : Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, nomme 2 membres de Bureau supplémentaires : M. Abderrahman BOUJRAD et M. Jean Paul DELPRAT.**

#### **V : Délégués représentants SMICTOM au SYVEDAC**

Lors de son assemblée générale du 08 octobre 2018, le Comité Syndical avait demandé l'adhésion du SMICTOM de la Bruyère au SYVEDAC pour le territoire de l'ancienne CC Vallée de l'Orne.

Cette adhésion a été entérinée par l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2018.

Les statuts du SYVEDAC prévoient dans leur article 8 – Administration – Fonctionnement, que pour tout nouveau groupement adhérent, le règle de « un représentant par tranche de 2500 habitants entière ou entamée » est conservée.

La population municipale INSEE du territoire pour lequel le SMICTOM a adhéré au SYVEDAC est de 8 467 habitants, il est donc nécessaire de désigner 4 délégués titulaires et autant de suppléants.

	Population municipale 1 <sup>er</sup> janvier 2020	Nombre de titulaires (et autant de suppléants)	Nombre de titulaires (et autant de suppléants)
		Mandat actuel	<b>Nouveau mandat</b>
CAEN LA MER	259 207	34	<b>66</b>
CŒUR DE NACRE	23 831	10	<b>10</b>
NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE	30 021	13	<b>13</b>
VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON	16 657	7	<b>7</b>
SMICTOM DE LA BRUYERE	8 467	4	<b>4</b>
<b>TOTAL</b>	<b>338 183</b>	<b>68</b>	<b>100</b>

M. le Président demande si des délégués sont volontaires pour siéger au SYVEDAC. Il précise que ces délégués sont nommés pour la période du 2 septembre au 31 décembre 2020. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, et du fait de l'intégration de la communauté d'agglomération de Lisieux Normandie, le nombre de délégués sera revu. Il faudra de nouveau procéder à l'élection de ceux-ci.

Sont volontaires :

M. Patrice MATHON, titulaire  
M. Guy PISLARD, titulaire  
M. Jean Paul DELPRAT, titulaire  
Mme Patricia FIÉFFÉ, titulaire

M. Olivier GUILLEMETTE, suppléant  
M. Abderrahman BOUJRAD, suppléant  
Mme Martine PIERSELA, suppléant  
Aucun volontaire pour le poste de 4<sup>e</sup> suppléant

**DÉLIBÉRATION n° 2020/011 : Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité nomme ces 7 délégués volontaires pour représenter le SMICTOM durant les conseils du SYVEDAC**

#### **VI : Délégués représentants SMICTOM à la SPL NORMANTRI**

Lors de son assemblée générale du 07 octobre 2019, le Comité Syndical avait demandé l'adhésion du SMICTOM de la Bruyère à la SPL NORMANTRI (délibération n° 2019/013).

L'article 6 nomme le représentant du SMICTOM de la Bruyère aux assemblées générales de la SPL. Il faut par conséquent nommer le nouveau représentant.

Candidat : M. Patrice MATHON

**DÉLIBÉRATION n° 2020/012** : Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité nomme M. Patrice MATHON pour représenter le SMICTOM lors des différentes réunions liées à la SPL NORMANTRI

**VII : Questions diverses**

⇒ **Distribution guide SMICTOM aux délégués.** Il doit être remis à jour (Elus dirigeants, guide de tri, horaires sites.....) mais permet aux délégués d'avoir un aperçu des différentes activités du syndicat.

⇒ **M.SIMON demande si les adhésifs des conteneurs de collecte sélective peuvent être changés.** M. MATHON lui répond que cela devrait être fait rapidement car les consignes de tri vont changer prochainement.

Patrice MATHON  
Président du SMICTOM de la Bruyère,

